

LA SOUS-BANCARISATION, L'INCLUSION DEVIENT UN IMPERATIF COLLECTIF

Par Philip Aïm cofondateur de PCS Creacard

Il existe en France une réalité peu visible, mais massive : des millions de personnes vivent en marge du système bancaire traditionnel. Non pas par choix, mais par exclusion progressive refus d'ouverture de compte, incidents répétés, situation administrative instable, précarité économique.

À mesure que les services se dématérialisent, cette mise à l'écart devient une forme d'invisibilité sociale.

Aujourd'hui, la sous-bancarisation empêche de recevoir un salaire, de régler un abonnement, de payer un loyer en ligne, d'effectuer un virement, parfois même d'acheter un billet de train. C'est vivre dans une économie du contournement, coûteuse, fragile, souvent stigmatisante.

Face à cette réalité, les comptes de paiements prépayés ne relèvent plus d'un simple usage pratique. Ils s'imposent comme une infrastructure d'inclusion financière.

Leur force tient à leur simplicité : accessibles sans condition de revenus, sans historique bancaire, ces comptes permettent d'envoyer et de recevoir de l'argent, de payer en ligne ou en magasin, de gérer un budget sans risque de découvert. C'est un droit fondamental qui se rejoue ici : celui de participer pleinement à la vie économique.

Derrière chaque compte de paiement prépayé, il y a une fonction sociale essentielle. Celle de recréer un lien. Un lien entre une personne et le système économique, entre une situation de fragilité et une capacité retrouvée pour agir. Pouvoir encaisser une aide, envoyer de l'argent à un proche, régler une dépense indispensable : autant d'actes simples, mais structurants, qui redonnent prise sur le quotidien.

Le cadre public cherchant à renforcer l'inclusion, ces solutions offrent une réponse immédiate, opérationnelle, sans lourdeur administrative. Elles permettent aussi aux acteurs sociaux associations, collectivités, entreprises de distribuer des aides de manière plus ciblée, plus sécurisée, plus traçable.

Leur rôle ne s'arrête pas là. En réintroduisant des publics exclus dans des circuits financiers sécurisés, elles participent à la lutte contre l'économie informelle et les mécanismes d'exclusion en chaîne. Elles constituent un premier pas vers une réintégration progressive dans le système bancaire classique, lorsque cela devient possible.

Il serait pourtant réducteur de considérer ces comptes de paiement prépayés comme des solutions de substitution. Ils dessinent en réalité une autre manière de penser l'accès aux services financiers : plus flexible, plus inclusive, plus adaptée à des parcours de vie discontinus.

Ces outils ont leur place. Ils sont devenus indispensables. Parce qu'ils répondent à une transformation profonde de la société, où l'accès aux services financiers conditionne désormais l'accès à la vie sociale elle-même.

Redonner à chacun la possibilité de payer, de recevoir, de transférer, ce n'est pas seulement une question de technologie ou de modèle économique. C'est une question de dignité.

L'inclusion devient un impératif collectif, il est temps de considérer ces solutions comme des piliers d'un système financier plus juste.